

Mobilité enseignant·e·s et CPE - rentrée 2021

Faites valoir votre droit d'évocation !

Nous avons enfin obtenu une rencontre avec l'Administration ce mercredi 10 février pour évoquer les modalités de mise en œuvre du droit d'évocation.

- **Vous avez fait une demande de mobilité pour la rentrée 2021.**
- **Vous souhaitez que votre situation soit évoquée auprès de l'Administration, notamment pour la vérification de votre barème.**

Si vous désirez que votre situation soit étudiée, nous ne pourrons intervenir que si vous nous avez communiqué une copie de votre dossier et le barème retenu par l'Administration, pour le **vendredi 19 février 2021, AU PLUS TARD.**

N.B : pour les collègues nous ayant déjà communiqué leur dossier, pensez à nous adresser votre récapitulatif de barème !

Une réunion est programmée le lundi 22 février 2021.

RAPPEL : une plateforme SNETAP-FSU avec un simulateur de barème est à votre disposition via le lien suivant :

<https://mobilite-carriere.snetap.fr/>

Vos élu·e·s paritaires SNETAP-FSU :

Angélique BOURDALLE et Stéphane BARNINI (CAP PLPA)

Thierry RAYNAL et Emile BASIN (CAP PCEA)

Didier REVEL (CAP CPE)

David COINCHELIN et Marie CLERTEAU (CCP ACEN)